

LES ÉLECTIONS ET LA CAMPAGNE

> Comment être candidat(e) pour les élections ?

Pour se porter candidat, il faut rédiger sa profession de foi, compléter et faire signer sa fiche de candidature par ses parents et la retourner à son enseignant avant le 18 septembre 2026.

> Comment préparer sa campagne électorale ?

La campagne électorale se tiendra du 21 au 28 septembre, les candidats pourront créer des affiches et parler de leur programme avec leurs camarades, notamment pour évoquer les thèmes et les sujets de leurs professions de foi.

> Quand et où se dérouleront les élections du Conseil des enfants ?

Les élections se dérouleront le 29 septembre 2026 dans toutes les écoles élémentaires de Joué-lès-Tours.

LES ACTIONS DU CONSEIL

> Quelques exemples d'actions mises en place par le Conseil des enfants en 2025 - 2026 :

- Participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.
- Récolte de fonds pour l'UNICEF lors des Lumières de Noël et pour l'association des Anciens Combattants, grâce à la quête des Bleuets.
- Participation aux événements de la Ville : les Lumières de Noël, Fleurissons notre Cimetière, Faites le Printemps.
- Mise en place et communication des actions nationales organisées par l'UNICEF : Journée internationale des Droits des Enfants, UNIDAY.
- Mise en place d'actions et projets :
Réalisation d'une vidéo autour de l'environnement à Joué-lès-Tours, d'une vidéo autour de plusieurs services de l'hôtel de Ville, intervention et temps d'échanges dans deux résidences seniors et un centre social de la Ville, animation d'ateliers lors de Faites le Printemps.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle LE BIAN :

Tél : 02 47 39 76 42

Mail : conseilsgenerationnels@jouelestours.fr

CONSEIL DES ENFANTS

Guide du candidat & de l'électeur

**PARTICIPE À LA RÉALISATION
DE PROJETS & DEVIENS
PORTE-PAROLE DES ENFANTS DE
JOUÉ-LÈS-TOURS !**



www.jouelestours.fr     #jouelestours



PRÉSENTATION

- Le Conseil des enfants est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.
- Il est composé d'enfants scolarisés dans toutes les écoles élémentaires de la Ville en CM1 et CM2.
- C'est un lieu de rencontre, d'échange, de discussion, d'expression, de réflexion et de démocratie participative.
- Les conseillers proposent des projets au service de tous les habitants de la Ville.

PARTAGER **ÊTRE**
S'INFORMER **CITOYEN**
VIVRE ENSEMBLE **ÊTRE**
SOLIDAIRE



FONCTIONNEMENT

- Les conseillers sont élus en CM1 pour 2 ans.
- Le Conseil des enfants est constitué d'environ 40 enfants.
- Il se réunit par commissions thématiques toutes les trois semaines de 14h00 à 16h00 au local des Frères Lumière.

>> Être conseiller c'est :

- Être acteur dans la Ville en réalisant des projets utiles pour le plus grand nombre (solidarité, environnement, jeunesse, culture...).
- Être un lien entre le Conseil municipal et les enfants de la Ville.
- Recueillir les idées des enfants de la Ville pour participer à l'amélioration de la vie de tous les Jocondiens.
- Apprendre le fonctionnement des institutions de la République.
- Découvrir et comprendre le fonctionnement de la Ville et comment sont prises les décisions.

>> Qui peut voter ? Qui peut être élu(e) ?

Tous les élèves de CM1 scolarisés dans l'une des 10 écoles élémentaires de Joué-lès-Tours peuvent voter et être élu(e).